Sources d’ouverture et d’inclusion! 2.0

Plan d’action contre la pauvreté et l’exclusion sociale des Sources 2025-2030

Véritable feuille de route,
le Plan d’action contre la pauvreté et l’exclusion sociale des Sources définit les priorités sur lesquelles le territoire agira collectivement d’ici à l’horizon 2030.

CDC des Sources

Un plan de territoire, pourquoi?

**« Vaincre la pauvreté n'est pas un geste de charité.
C'est un acte de justice. C'est protéger un droit humain fondamental, le droit à la dignité et à une vie décente. » Nelson Mandela, discours sur la pauvreté à Londres en 2005**

Le Plan d'action contre la pauvreté et l'exclusion sociale des Sources 2025-2030 permet d'organiser un programme d'actions locales en fonction des personnes, des forces, des besoins, des ressources, des différentes réalités et des priorités ciblées par le milieu.

Sources d'ouverture et d'inclusion! 2.0 est la continuité du plan d'action 2019-2024. Le dernier plan d'action ayant été affecté par une pandémie mondiale, les partenaires de la Table d'action contre la pauvreté et l'exclusion sociale des Sources ont décidé de maintenir les objectifs du dernier plan puisque ceux-ci n'ont pas changés. La situation de la pauvreté sur le territoire ne s'est pas améliorée. Nous avons aussi tenu compte des consultations que nous avons faites pour le dépôt d'un mémoire lors de la consultation publique du gouvernement dans la préparation du Plan de lutte gouvernemental au printemps 2023 pour bonifier ce plan.

Les enjeux et les objectifs 2025-2030 représentent la continuité et l'effort collectif pour améliorer la qualité de vie des personnes en situation de pauvreté et d'exclusion sociale.

Cet outil de territoire est un projet communautaire et vivant qui devra s'adapter à la réalité, aux événements imprévisibles du futur, aux contraintes et aux opportunités qui se présenteront. Il sera certainement enrichi tout au long des prochaines années. Il sera en concordance avec le Plan d'action gouvernemental pour lutter contre la pauvreté et l'exclusion sociale MOBILISER. ACCOMPAGNER. PARTICIPER.

« Tout le monde savait que c'était impossible, jusqu'à ce qu'un imbécile qui l'ignore se présente et le fasse. » Albert Einstein, Mathématicien, Physicien, Scientifique (1879 - 1955)

Bonne Lecture!

Emmanuelle Pelchat, agente de développement
CDC des Sources – Volet Pauvreté

Notre vision

« Notre communauté est ouverte, inclusive et agit de façon concertée pour diminuer les impacts de la pauvreté et de l'exclusion sociale en réalisant des actions déterminantes par et pour les personnes, en s'assurant que les besoins fondamentaux sont comblés et qu'aucune personne n'est laissée de côté. »

Nos valeurs

Humain

La personne est au cœur de nos réflexions et de nos actions en respect de la dignité, du rythme et des droits de chacune. Nos actions cultivent l'ouverture, l'entraide, l'inclusion et la reconnaissance.

Nous croyons en la capacité des personnes et sommes sensibles aux différentes réalités. Nous croyons en la mise en place d'actions par et pour les personnes.

Mobilisant

La concertation est l'une des grandes forces de notre milieu et est l'outil privilégié pour le développement local. Travailler ensemble nous assure une cohérence dans nos actions et nous permet de soutenir des changements sociaux positifs pour le territoire. Nos actions favorisent la communication, l'ouverture et la convivialité.

Nous reconnaissons la diversité dans notre société et croyons à la participation de l'ensemble de la collectivité. Nous agissons en respect des personnes et des missions de chacune des organisations.

Audacieux

Représente le savoir-faire et le caractère créatif, volontaire et entreprenant des organisations de notre territoire. Nos actions contribuent au plein épanouissement des personnes et de la communauté.

Nous croyons au potentiel des individus, à l'approche de proximité, à la participation citoyenne, à l'influence de la culture sur le bien-être, à l'antigaspillage et au « gros bon sens ». Nous agissons pour consolider et développer les projets reconnus par le milieu et faisons preuve d'innovation pour répondre aux besoins présents sur le territoire.

Enjeu 1

L'accès aux services, notamment aux services publics

Pourquoi?

- Pour diminuer les freins et les irritants qui démotivent les personnes vulnérables;
- Pour combler les vides de services et s'assurer que les personnes aient accès facilement à des soins, des produits et des services sur le territoire;
- Pour faciliter l'accès aux services, notamment aux services publics, par des pratiques humaines et simplifiées;
- Parce que nous avons la plus forte proportion d'aînés (65 ans et +) en Estrie (30,4 %).

Objectifs

Ce que nous souhaitons atteindre d'ici 5 ans

1- Diminuer les freins et les irritants liés à l'accès aux services et aux processus administratifs en considérant les réalités des personnes vulnérables (analphabétisme, âge, transport, handicap, TIC, langue, etc.);

2- S'approprier l'approche de proximité pour maximiser les impacts de l'approche sur le territoire;

3- Identifier et développer des stratégies pour combler les vides de services;

4- Renforcer les activités d'échanges entre les organisations pour demeurer informé sur les différents projets, services et programmes, et soutenir le référencement personnalisé.

Enjeu 2

La sécurité alimentaire : le maintien des acquis et l'accessibilité

Pourquoi?

- Pour que toutes les personnes du territoire puissent se nourrir;
- Pour maintenir les acquis au niveau des services de sécurité alimentaire;
- Pour améliorer l'accessibilité aux aliments pour les personnes vulnérables, plus particulièrement celles vivant en ruralité;
- Parce que notre indice de défavorisation matérielle est élevé;
- Parce que le revenu médian après impôt pour les 15 à 24 ans est de 16 400 $ et de 22 200 $ pour les 65 ans et +.

Objectifs

Ce que nous souhaitons atteindre d'ici 5 ans

1- Consolider et promouvoir une offre d'activités pour améliorer les compétences culinaires des personnes;

2- Améliorer la capacité du territoire à gérer la nourriture disponible (accueil, transformation, distribution);

3- Améliorer le dépannage alimentaire avec des critères adaptés aux différentes réalités et aux enjeux présents sur le territoire (exemples : mission des organismes, ruralité, offre disponible à l'année, etc.).

Enjeu 3

L’exclusion sociale et la présence de préjugés

Pourquoi?

- Pour améliorer le bien-être et la participation des personnes vulnérables;
- Pour briser l’isolement et augmenter les liens sociaux (capital social);
- Parce que les préjugés sont nombreux (pauvreté, âge, genre, origine, handicap, santé mentale, orientation sexuelle, santé, langue) et les inégalités observables;
- Pour développer un milieu de vie inclusif et diversifié;
- Parce que notre indice de défavorisation sociale est élevé pour le secteur de Val-des-Sources;
- Parce que 21,8 % des personnes de la MRC vivent seules et pour les 65 ans et +, c’est 31,4 %;
- Parce que la pauvreté et l’exclusion sociale ont de multiples visages.

Objectifs

Ce que nous souhaitons atteindre d’ici 5 ans

1- Créer des occasions de rencontres accessibles pour que des personnes, d’horizons différents, développent des liens sociaux;

2- Favoriser la participation citoyenne pour inclure les personnes aux décisions et actions qui les concernent;

3- Déconstruire les préjugés liés à la pauvreté et l’exclusion sociale.

Enjeu 4

L’accès à des logements abordables et de qualité

Pourquoi?

- Pour assurer l’accès à des logements abordables et de qualité selon les besoins et la capacité financière des personnes vulnérables;
- Car il y a un manque urgent de logements, notamment des 3 ½;
- Parce que 17,4 % des locataires de la MRC des Sources consacrent plus de 30 % de leur revenu annuel brut au logement;
- Parce que pour les locataires et propriétaires confondus : 6,3 % des personnes vivant seules consacrent plus de 50 % de leur revenu annuel brut au logement;
- Parce que 8,2 % des logements nécessitent des réparations majeures.

Objectifs

Ce que nous souhaitons atteindre d’ici 5 ans

1- Mobiliser le milieu pour établir une stratégie de rénovation des logements et d’accessibilité au logement pour les personnes vulnérables;

2- Améliorer les connaissances du milieu sur les différents programmes et services liés au logement.

Enjeu 5

La littératie : l'analphabétisme et la littératie numérique

Pourquoi?

- Pour favoriser le développement de compétences pour les personnes qui ont des difficultés à comprendre et à utiliser l'information écrite et les TIC* dans la vie courante, au travail et dans la collectivité **TIC Technologies de l'information et de la communication*;
- Pour favoriser le bien-être et la participation des personnes vulnérables;
- Parce que 20,6 % des hommes et 16,8 % des femmes entre 25 et 64 ans ont un niveau de scolarité inférieur à un diplôme d'études secondaires (DES);
- Parce que 18,8 % de la population de la MRC des Sources est sans diplôme;
- Parce que les TIC ne réduisent pas le besoin en littératie et peuvent devenir une source d'exclusion;
- Parce que les personnes ayant des incapacités et les personnes âgées sont à risque élevé de faire partie du groupe de personnes « illettrées » face aux TIC.

Objectifs

Ce que nous souhaitons atteindre d'ici 5 ans

1- Favoriser le dépistage des personnes analphabètes et créer un pont vers les services d'alphabétisation;

2- Simplifier les communications (écriture simple) pour rejoindre les personnes qui ont des difficultés à comprendre et à utiliser l'information écrite au quotidien;

3- Augmenter le nombre de lieux offrant un service d'accompagnement et un accès gratuit à des équipements pour favoriser le développement de compétences à utiliser les TIC*.

Vigilances

Itinérance | Transport | Impacts des changements climatiques

Itinérance en milieu rural

Problématiques de l'itinérance en milieu rural :

- Pas de ressources dédiées ou spécialisées;
- Distance des ressources, ressources dans les centres urbains;
- Respect des droits de la personne;
- Manque d'habitations;
- Manque de ressources sociales.

Solutions suggérées :

- Avoir des ressources en itinérance;
- Équipe mobile (une ou plusieurs MRC);
- Financement Vers un chez-soi;
- PSL itinérance;
- Formation/sensibilisation à l'itinérance;
- 811 option 2;
- Ressources du CIUSSS;
- Ressources policières;
- Comité habitation;
- Comité itinérance intersectoriel;
- Comité sur l'instabilité résidentielle.

À retenir pour travailler la lutte à l'itinérance en milieu rural

Il faut travailler pour déconstruire les préjugés.

Il faut faire de la sensibilisation auprès de la population sur l'itinérance.
Le vivre-ensemble

Le soutien sociocommunautaire, on doit commencer par-là!

PRÉVENTION
On doit y travailler avant qu'il soit trop tard!

Vigilances

Itinérance | Transport | Impacts des changements climatiques

Transport

Le transport collectif est directement lié à la lutte contre la pauvreté, étant donné que l'accès au transport collectif débouche des opportunités d'emploi, l'accès aux loisirs et permet de briser l'isolement.

- Tarification
- Structure pour l'accessibilité : trajet, horaire, etc.

Impacts des changements climatiques

On ne peut plus nier la réalité que ce sont les plus pauvres qui subissent davantage les impacts des changements climatiques. Nous réfléchissons collectivement sur comment atténuer les impacts.

- Chaleurs extrêmes et humidité
- Tempêtes et précipitations
- Inondations, submersions côtières
- Pollution de l'air
- Feux de forêt
- Zoonose (maladie de Lyme)

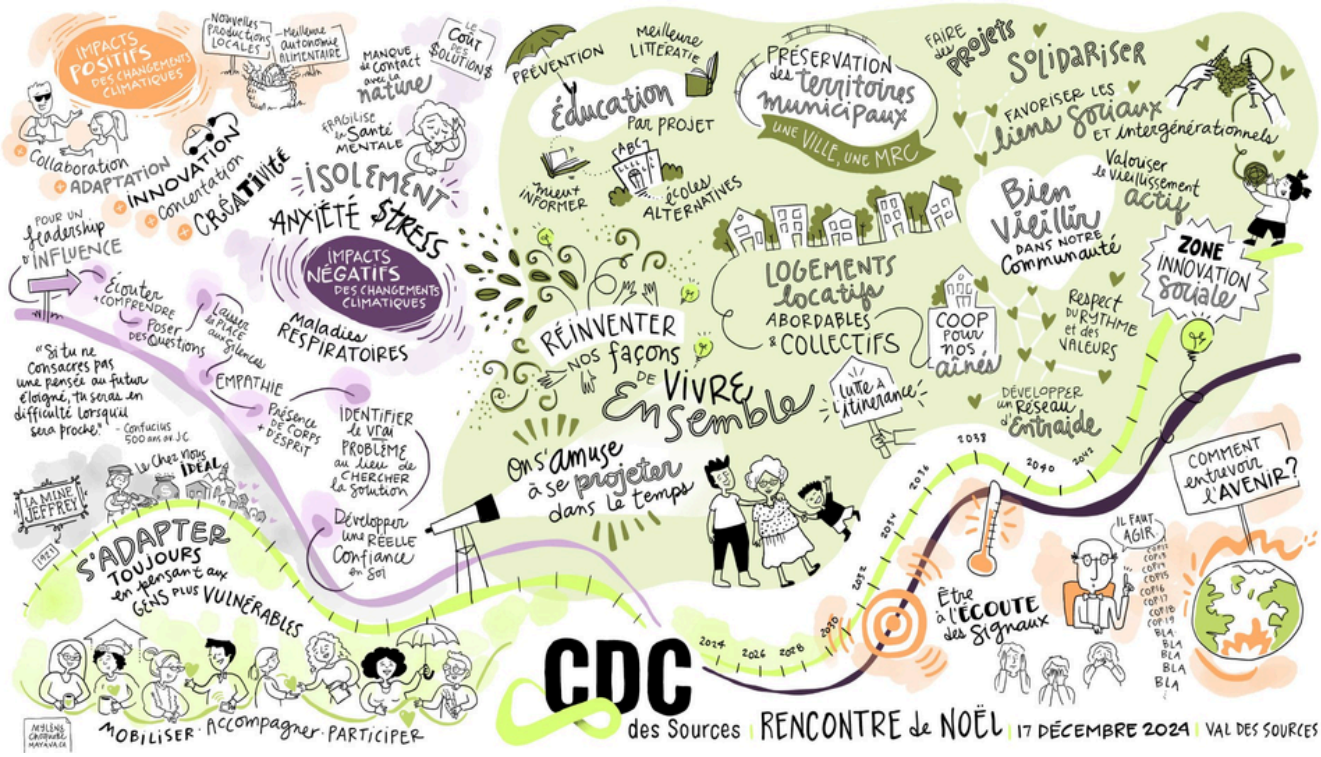

Faits saillants

Sources :
Tableau-de-bord-des-communautes-de-lestrie/
Regard 360
Statistique.quebec.ca

Indices de défavorisation

Indice de défavorisation matérielle

·Proportion de personnes sans diplôme secondaire
·Proportion de personnes occupant un emploi
·Revenu moyen par personne

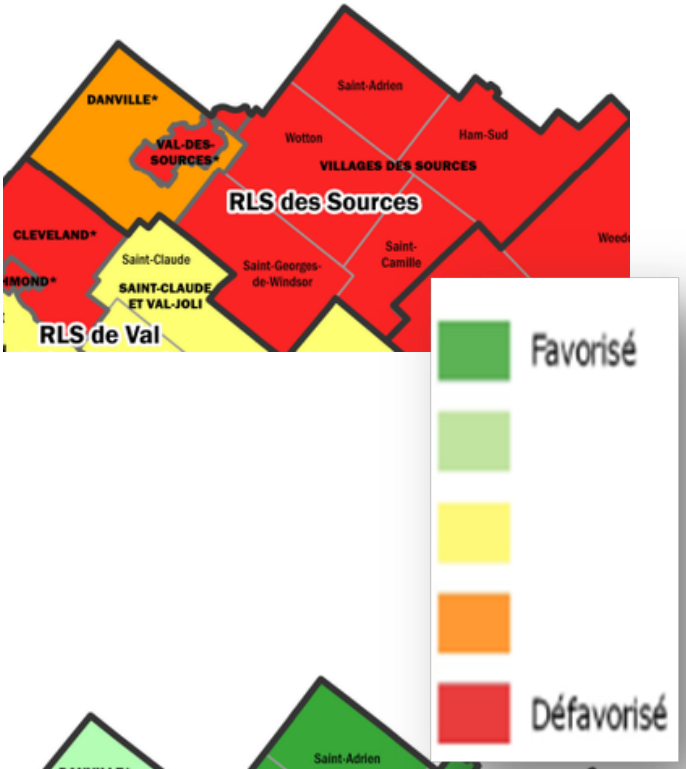

Val-des-Sources - Défavorisé
Danville - Défavorisé
Villages - Défavorisé

Indice de défavorisation sociale

·Proportion de personnes vivant seules dans leur ménage
·Proportion de personnes séparées, divorcées ou veuves
·Proportion de familles monoparentales

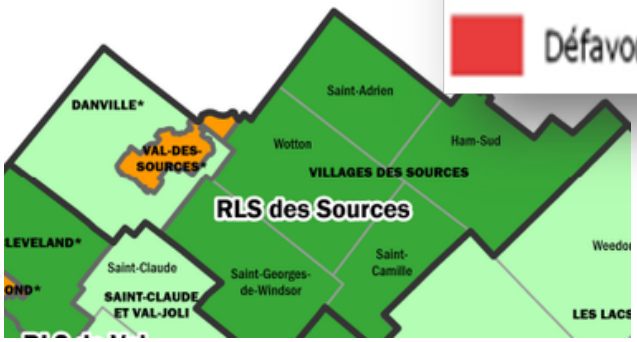

Val-des-Sources - Défavorisé
Danville - Favorisé
Villages - Favorisé

Faits saillants

Statistiques à surveiller

Âge médian
MRC 52 ans
Estrie 46 ans
Québec 43 ans

Population MRC des Sources = 14 564

Indicateurs	RLS des Sources	Danville	Val-des-Sources	Villages des Sources	Estrie	QC
Population totale	14 564	3 885	7 085	3 645	506 512	8 602 328
0-17 ans	18,2 %	18,90%	16,70%	22,20%	18,1 %	18,6 %
18-64 ans	52,7 %	54,10%	47,80%	53,60%	58,5 %	61,0 %
65 ans ou plus	29,1 %	27,20%	35,60%	24,00%	23,5 %	20,3 %
Âge médian	52 ans	51 ans	55 ans	46 ans	46 ans	43 ans
Diplôme d'études secondaires (25-64 ans)	20,7 %	18,30%	23,20%	18,90%	18,9 %	17,0 %
Diplôme universitaire (25-64 ans)	11,1 %	13,80%	8,60%	12,50%	26,3 %	33,4 %
Population n'occupant pas un emploi (25-64 ans)	27,2 %	22,80%	32,70%	22,80%	22,8 %	23,1 %
Faible revenu (18-64 ans)	13,3 %	9,10%	16,50%	12,30%	10,9 %	10,2 %
Revenu total médian après impôt des ménages	49 600 $	52 800 $	44 400 $	56 800 $	58 000 $	63 200 $
Revenu total médian après impôt (15 ans ou plus)	Homme 32 800 $ Femme 27 800 $	Homme 34 800 $ Femme 29 200 $	Homme 31 800 $ Femme 26 400 $	Homme 33 600 $ Femme 29 400 $	Homme 37 600$ Femme 31 800 $	Homme 39 200 $ Femme 33 600 $

31,4 % - Personnes âgées de 65 ans ou plus vivant seules dans les ménages privés

Taux d'activité de la population de 15 ans et plus (%)
Indique la proportion de la population de 15 ans et plus qui était active pendant la période de référence par rapport au nombre total des personnes de cette tranche d'âge. La population active est celle qui était soit occupée (en emploi) soit au chômage. La période de référence pour le Recensement de 2021 est la semaine du 2 au 8 mai 2021.

MRC 53, 5 %	Estrie 61,5 %	Québec 64,1 %

Proportion d'adultes de 18 à 64 ans prestataires d'aide financière de dernier recours (%)
L'aide financière de dernier recours regroupe les prestataires du Programme d'aide sociale et du Programme de solidarité sociale.

MRC 8,3 %	Estrie 5,3 %	Québec 4,5 %

Faits saillants

Personnes à **faible revenu** dans les ménages privés selon la MFR (revenu *après impôt* ; seuils de Statistique Canada) **18 à 64 ans**	**MRC 13,3 %**	**Estrie 10,9 %**	**Québec 10,2 %**
Personnes à **faible revenu** dans les ménages privés selon la MFR (revenu *après impôt* ; seuils de Statistique Canada) **64 ans et plus**	**MRC 29,4 %**	**Estrie 21,6 %**	**Québec 20,1 %**
Familles à faible revenu avec enfants de moins de 18 ans selon la mesure de faible revenu (revenu après impôt; seuils de Statistique Canada)	**MRC 12,4 %**	**Estrie 9,4 %**	**Québec 9,2 %**

Revenu médian après impôt des familles, selon le type de famille, MRC et ensemble du Québec
Statistique.quebec.ca

Famille comptant un couple
Total - avec enfants
En 2016 : 66 431 $; il y a 3 MRC qui ont un revenu inférieur à celui de la MRC des Sources.

En 2022 : 75 490 $; il y a 2 MRC qui ont un revenu inférieur à celui de la MRC des Sources.

Principaux indicateurs sur le Québec et ses régions

Le Québec et ses régions administratives

Estrie

Municipalités régionales de comté (MRC)

Les Sources

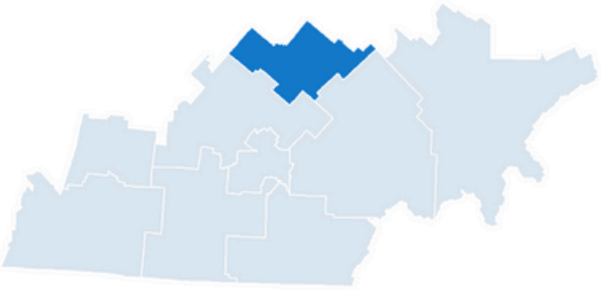

statistique.quebec.ca

Les Sources

Population totale (2024)	15 138 hab.
0-19 ans (2024)	19,7 %
20-64 ans (2024)	49,0 %
65 ans et plus (2024)	31,3 %
Solde migratoire interrégional (2023-2024)	81 hab.
Travailleurs de 25-64 ans (2022P)	5 040
Taux de travailleurs de 25-64 ans (2022P)	74,4 %
Revenu d'emploi médian des 25-64 ans (2022P)	43 814 $
Taux de faible revenu des familles (2022)	9,9 %
Revenu disponible par habitant (2022P)	31 020 $
Valeur foncière moyenne des résidences unifamiliales (2024)	235 688 $
Valeur totale des permis de bâtir (2023)	29 993 k$

Faits saillants

18,8 %
Niveau de scolarité inférieur au diplôme d'études secondaires 25 à 64 ans

Estrie 13,7 %
Québec 11,8 %

60,3 % de la population de 16 ans et plus dans la MRC des Sources est considérée comme analphabète fonctionnel. (Niveau 3 et -)

Au Québec, la moyenne est de **53,3 %.**

Proportion de la population de 15 ans et plus qui a un indice de littératie sous le niveau 3 (%)
Indique la proportion de la population de 15 ans et plus qui présente un indice de littératie sous le niveau 3 (inférieur au niveau 1, niveau 1 et niveau 2).
Il existe 6 niveaux de littératie, les compétences associées à chacun sont les suivantes :
• Inférieur au niveau 1 : utiliser seulement un vocabulaire de base et être capable de lire des textes courts sur des sujets familiers.
• Niveau 1 : lire des textes relativement courts présentant une seule information.
• Niveau 2 : faire le lien entre le texte et l'information, dans un texte avec deux informations ou plus.
• Niveau 3 : lire des textes denses ou longs nécessitant d'interpréter et de donner du sens aux informations.
• Niveau 4 : Évaluer des textes longs et complexes exigeant des connaissances préalables.
• Niveau 5 : Savoir intégrer, évaluer, synthétiser plusieurs textes et leurs subtilités. Nécessite des connaissances préalables spécialisées et la compréhension de la logique et de concepts.

37,9 %
Proportion d'élèves qui fréquentent une école défavorisée (%)

Estrie : 34,6 %
Québec : 30 %

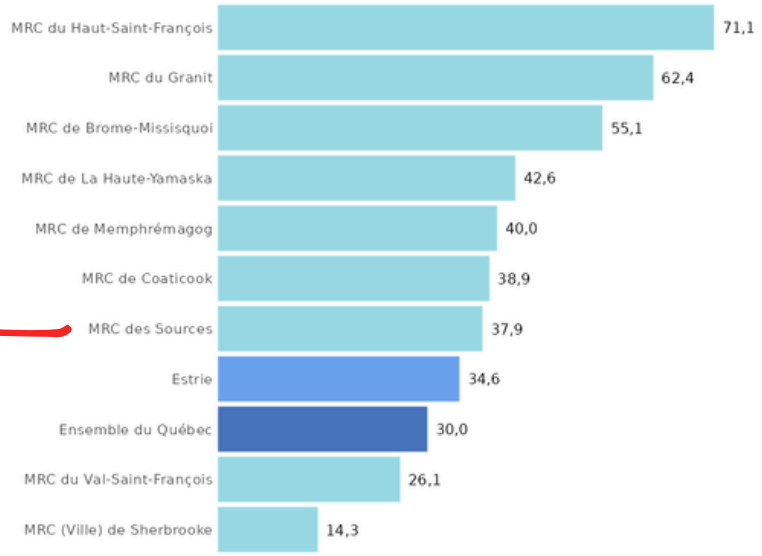

Faits saillants

Taux annuel de sortie du secondaire sans diplôme ni qualification (%) Sexes réunis - Tous réseaux confondus - 2021		
MRC 19,8 %	Estrie 15,7 %	Québec 13,8%

Taux d'accès à la formation professionnelle après 7 ans au secondaire (%) Sexes réunis - Tous réseaux confondus - 2022		
MRC 19,3 %	Estrie 18,6 %	Québec 13,2%

Taux d'accès à la formation collégiale après 7 ans au secondaire (%) Sexes réunis - Tous réseaux confondus - 2022		
MRC 35,7 %	Estrie 58,7 %	Québec 67,3%

Taux d'accès à la formation générale des adultes après 7 ans au secondaire (%)		
MRC 27,1 %	Estrie 19,8 %	Québec 17,6%

EQDEM-Feuillet_desSources_2022.pdf

Proportion d'enfants de maternelle 5 ans considérés vulnérables dans au moins un domaine de leur développement

MRC - 43,4 %

Estrie - 30,2 %

Indique la proportion d'enfants de maternelle 5 ans qui étaient considérés vulnérables dans au moins un domaine de développement, selon l'Instrument de mesure du développement de la petite enfance (IMDPE).
Les domaines de développement sont : la santé physique et le bien-être; les compétences sociales; la maturité affective; le développement cognitif et langagier; et les habiletés de communication et connaissances générales.

Faits saillants

Proportion de la population de 15 ans et plus qui travaille à temps plein (%) - 2021		
MRC 53,7 %	**Estrie 51,3 %**	**Québec 52,7%**

Indice de remplacement de la main-d'œuvre (sur 100) L'indice de remplacement de la main-d'œuvre (IRMO) sert à mesurer le renouvellement du bassin de main-d'œuvre potentiel. Il indique le nombre de personnes qui intègrent le marché du travail (20-29 ans) pour 100 personnes qui s'apprêtent à prendre leur retraite (55-64 ans).
Un IRMO de 100 signifie que chaque personne qui se prépare à quitter le marché du travail sera remplacée par une personne plus jeune, alors qu'un IRMO sous la barre des 100 laisse présager un manque de main-d'oeuvre.

MRC 51,2 %	**Estrie 71,8 %**	**Québec 83,1%**

Taux d'activité de la population de 15 ans et plus (%) Indique la proportion de la population de 15 ans et plus qui était active pendant la période de référence par rapport au nombre total des personnes de cette tranche d'âge.
La population active est celle qui était soit occupée (en emploi) soit au chômage.
La période de référence pour le Recensement de 2021 est la semaine du 2 au 8 mai 2021

MRC 53,5 %	**Estrie 61,5 %**	**Québec 64,1%**

Estrie - 22,8 %
Québec - 23,1 %

Femme
Estrie - 25,3 %
Québec - 25,8 %

Population n'occupant pas un emploi (en chômage ou inactive) 25 - 64 ans		
Total 27,2 %	**Homme 23,7 %**	**Femme 30,8 %**

Faits saillants

Proportion de logements nécessitant des réparations majeures (%) Indique la proportion de ménages privés vivant dans un logement nécessitant des réparations majeures.
Les logements ayant besoin de réparations majeures sont ceux où la plomberie ou l'installation électrique est défectueuse et ceux qui ont besoin de réparations à la charpente des murs, planchers ou plafonds.

MRC 8,2 %	Estrie 5,6 %	Québec 6,3 %

Proportion de ménages locataires dont 30 % ou plus du revenu est consacré aux frais de logement (%) Les frais de logement considérés pour les locataires sont : le loyer et les frais d'électricité, de chauffage, d'eau et des autres services municipaux.

MRC 17,4 %	Estrie 23,2 %	Québec 25,2 %

Frais de logement mensuels moyens des ménages locataires ($) Les frais de logement considérés pour les locataires sont : le loyer et les frais d'électricité, de chauffage, d'eau et des autres services municipaux.

MRC 590 $	Estrie 743 $	Québec 886 $

S’unir pour
comprendre,
collaborer pour agir,
persévérer pour
changer les choses.